

Les correspondants de M. le curé de Sainte-Anne sont priés d'écrire, dans les lettres qui demandent une réponse, leur adresse aussi correctement et avec autant de détails que possible. Le bureau des "Lettres mortes" a renvoyé à ce dernier plusieurs réponses qu'il avait écrites, avec cet avis : "Adresse non suffisante". Et l'adresse n'était pas suffisante parceque les correspondants avaient oublié de la donner. Voilà pourquoi plusieurs réponses se font encore attendre, malgré les instances que l'on fait pour les recevoir. Aujourd'hui encore, il est arrivé de "Oconto City" une lettre renfermant une demi-piastre dont l'auteur ne pourra recevoir de reçu parce que son adresse n'est pas suffisamment donnée.

— 000 —

MANDEMENT

Des Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec promulguant le bref qui nomme sainte Anne patronne de la dite Province.

Nous, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Archevêque et Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec.

*Au Clergé Séculier et Régulier,
et à tous les Fidèles de la dite Province,
Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.*

Votre dévotion, Nos Très Chers Frères, envers Ste. Anne, la mère de la Bienheureuse Vierge Marie; allant toujours croissant, et Dieu se